



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

2bis, Chemin des Moulins

38780 PONT-EVEQUE

Tél. 04.74.58.05.90

[secretariat.sim@orange.fr](mailto:secretariat.sim@orange.fr)

Pont-Evêque, le 11 janvier 2022

### LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DE LA REGION DE VIENNE (38)

8 communes : Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Pont-Evêque, Septème, Serpaize, Villette de Vienne

## RECHERCHE

# UN(E) PROFESSEUR DE VIOLON

Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022

**Temps de travail hebdomadaire : 13h**

### MISSIONS :

Membre de l'équipe pédagogique du SIM - Ecole Intercommunale de Musique, vous assurerez l'enseignement du violon à des élèves de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle dans le cadre du projet d'établissement et en concordance avec les autres professeurs des classes de cordes.

Vous aurez en charge la vie musicale de la classe de violon, vous préparerez les élèves aux examens de fin de cycle, aux auditions, vous dirigerez l'ensemble à cordes 1<sup>er</sup> cycle (possibilité de diriger l'ensemble à cordes 2<sup>ème</sup> cycle) et participerez aux concerts et autres événements musicaux du SIM et ceux organisés sur le territoire.

Vous collaborerez également à un projet « Orchestre à l'école » en collaboration avec d'autres professeurs d'instruments.

### DESCRIPTION DU POSTE :

- Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 30 juin.
- Temps de travail durant la période scolaire en horaires décalés sur plusieurs communes du SIM (enseignement décentralisé).
- Rémunération en fonction de la qualification, basée sur les échelles indiciaires de la filière culturelle – enseignement artistique de la Fonction Publique Territoriale.

### PROFIL :

Titulaire du Diplôme d'Etat d'enseignement du violon souhaité, ou possédant un Diplôme d'Etudes Musicales au minimum.

Bon relationnel avec la direction, l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et les élèves.

Sens de l'organisation.

Permis B obligatoire.

**Candidatures par mail ou par téléphone à l'attention de Christophe Rey, directeur du SIM**